



LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ AU CANADA A BESOIN DE 28 000 TRAVAILLEUR·EUSE·S D'ICI 2028

Dans un nouveau rapport, Ressources humaines, industrie électrique du Canada (RHIEC) prévoit les tendances de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans le secteur de l'électricité et de l'énergie renouvelable jusqu'en 2028.

25 octobre 2023. TORONTO – Ressources humaines, industrie électrique du Canada ([RHIEC](#)) a publié aujourd'hui son **L'électricité en demande: Perspectives du marché du travail 2023-2028** quinquennale lors d'un lancement national à Toronto, au siège d'Ontario Power Generation (OPG), en présence de dirigeant·e·s de l'industrie, de représentant·e·s syndicaux·ales, d'éducateur·rice·s et de parties prenantes du secteur. De nouvelles données projetées jusqu'en 2028 mettent en évidence les nouveaux enjeux en matière de ressources humaines qui touchent le secteur de l'électricité au Canada. L'étude propose une feuille de route et des stratégies recommandées pour mobiliser tout le potentiel du secteur et maximiser son rôle afin d'aider le Canada à atteindre ses objectifs de réduction des émissions de carbone liés à l'incidence des changements climatiques.

Les objectifs de ce rapport sont triples :

- Mettre en évidence les défis, les occasions, les tendances et les principaux enjeux liés à la main-d'œuvre auxquels est confronté le secteur canadien de l'électricité;
- Fournir des données, de l'information et des projections sur le marché du travail qui permettent aux parties prenantes de prendre des décisions liées à la main-d'œuvre fondées sur des éléments probants;
- Déterminer des solutions en matière de ressources humaines pouvant augmenter la capacité du secteur de l'électricité à attirer, perfectionner et fidéliser les talents requis pour soutenir ses objectifs et ses initiatives.

« Le rapport recense les demandes émergentes de travailleur·euse·s nouvellement formé·e·s et spécialisé·e·s au sein de la main-d'œuvre du secteur de l'électricité », déclare **Michelle Branigan, présidente et directrice générale de RHIEC**. « Il propose des recommandations pour permettre à l'industrie et au gouvernement de prendre des décisions fondées sur des données probantes concernant la main-d'œuvre et d'élaborer des solutions en matière de ressources humaines afin d'attirer, de perfectionner et de fidéliser les talents nécessaires pour soutenir les ambitions du Canada en matière de carboneutralité. »

Cynthia Domjancic, première vice-présidente des ressources humaines chez OPG, ajoute : " Avec pour mission de construire un avenir durable alimenté par notre électricité, nos idées et notre personnel, OPG et sa famille d'entreprises sont à la tête du développement de nouvelles technologies propres, de la remise en état des actifs existants et des initiatives d'électrification pour répondre à la demande croissante d'une économie propre. Ce rapport sur l'IMT, très attendu, servira de base à l'embauche et au développement des compétences pour nous permettre de répondre à ces attentes.

En 2022, un peu plus de 110 600 personnes travaillaient dans le secteur de l'électricité, dans un large éventail de professions.¹ Le fait de constituer un bassin de travailleur·euse·s formé·e·s et expérimenté·e·s est essentiel pour assurer la pérennité de l'approvisionnement en électricité du Canada à long terme.

D'importants investissements de capitaux sont attendus dans le secteur de l'électricité canadien afin d'accroître sa capacité à produire de l'énergie propre et abordable. Ces investissements sont en phase avec les objectifs ambitieux du pays visant un réseau électrique carboneutre et la carboneutralité. Cependant, les projections indiquent que la consommation d'électricité au Canada pourrait plus que doubler entre 2023 et 2050. Cette augmentation considérable de la demande entraînera une plus grande dépendance à l'égard des sources de production n'émettant pas de carbone, telles que l'hydroélectricité, l'énergie nucléaire, l'énergie éolienne et l'énergie solaire. En d'autres termes, pour répondre à la demande, il faudra produire davantage d'électricité, ce qui nécessitera une augmentation importante de la main-d'œuvre dans le secteur de l'électricité.

S'appuyant sur le rapport *Main-d'œuvre en mouvement* 2018 de RHIEC, l'**Étude de l'information sur le marché du travail (IMT)** publiée aujourd'hui fournit des informations actuelles et mises à jour ainsi que des projections quinquennales des perspectives d'emploi pour le secteur canadien de l'électricité jusqu'en 2028.

Parmi les conclusions clés, mentionnons les suivantes :

La croissance rapide entraîne une demande de main-d'œuvre

- Le taux d'emploi dans le secteur a augmenté d'un peu plus de 12 % au cours des cinq dernières années, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 2,3 %. La majeure partie de cette croissance est observée dans le domaine de l'énergie renouvelable.
- Près de 28 000 nouveaux·elles employé·e·s seront nécessaires d'ici 2028, soit 25 % de la main-d'œuvre actuelle — 57 % pour remplacer les employé·e·s qui partent à la retraite et 43 % pour répondre à la demande d'expansion.

Le secteur de l'électricité doit se munir d'urgence d'une stratégie exhaustive en matière de ressources humaines

- Pour que le secteur atteigne ses objectifs économiques et environnementaux, le rapport propose une stratégie en matière de ressources humaines et un plan d'action à trois volets qui est axé sur :
 - attirer et fidéliser les travailleur·euse·s dans le secteur (quantité de main-d'œuvre);

¹

- préserver l'emploi à temps plein et veiller à ce que les travailleur·euse·s disposent de la formation et des compétences adéquates (qualité de la main-d'œuvre); et
- affecter les travailleur·euse·s à des occasions qui leur correspondent sur le marché du travail (partenariats de main-d'œuvre).

Quelles professions sont confrontées à des pénuries de compétences et seront les plus difficiles à pourvoir en 2028?

- Près de la moitié des 34 professions noyaux du secteur seront confrontées à des pénuries main-d'œuvre dans l'ensemble de l'économie.
- Chacun des quatre groupes professionnels dont l'analyse tient compte, bien que ce soit à différents degrés, sera touché : les gestionnaires et superviseur·euse·s, les ingénieur·e·s et technologues en génie, les métiers et les technologies de l'information et des communications (TIC).

De nouveaux programmes de formation pour le secteur sont nécessaires de toute urgence

- Les progrès technologiques dans le secteur exigent des cours et des programmes universitaires actualisés et nouveaux pour les travailleur·euse·s. Cependant, le temps nécessaire à leur élaboration peut s'avérer trop long.
- La collaboration et la coordination entre les éducateur·rice·s et les employeur·euse·s peuvent être considérablement renforcées afin de veiller à l'acquisition des compétences demandées et à l'amélioration des programmes de formation.

Étude de l'information sur le marché du travail (IMT) 2023-2028 : Disponible en téléchargement numérique ici. **Webdiffusion de l'événement de lancement national** : Veuillez cliquer [ici](#).

À propos de Ressources humaines, industrie électrique du Canada (RHIEC)

Ressources humaines, industrie électrique du Canada (RHIEC) est le fournisseur de confiance du Canada en matière de veille stratégique sur le marché du travail national, de programmes de ressources humaines et d'outils pour le secteur de l'électricité.

Nous renforçons la main-d'œuvre du secteur de l'électricité pour qu'elle soit novatrice et inclusive et qu'elle accorde la priorité à la sécurité en fournissant des renseignements commerciaux essentiels pour éclairer la prise de décision sur le marché du travail; en forgeant des partenariats qui permettent au secteur de s'adapter, de se perfectionner et d'innover; en dirigeant le secteur dans la création et le maintien d'une main-d'œuvre qualifiée et inclusive; et en inspirant notre future main-d'œuvre pour construire une économie à faible émission de carbone, aujourd'hui et pour les générations à venir.



Personne-ressource pour les médias

Chris Lawson (il/lui)

Directeur du marketing et des communications

lawson@ehrc.ca

613 235-5540 poste 242

REMERCIEMENTS

RHIEC tient à exprimer sa profonde gratitude et sa reconnaissance envers les organisations suivantes qui ont participé au comité directeur national de l'IMT : ATCO Electric, Institut de technologie de la Colombie-Britannique (BCIT), CanREA, Association des entrepreneurs électriciens de l'Ontario (ECAO), Enercon, Collège Georgian, Hydro One, Hydro Ottawa, Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE), Nova Scotia Power, Ontario Power Generation (OPG), Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique, Institut de technologie du sud de l'Alberta (SAIT), Saskatchewan Power, TransAlta, Université de Waterloo.

RHIEC souhaite également remercier les nombreuses personnes interrogées, soit les employeur·euse·s, les établissements d'enseignement et les autres organisations, qui ont participé à cette étude.

Le rapport quinquennal **L'électricité en demande: Perspectives du marché du travail 2023-2028** -a été financé en partie par le Programme de solutions pour la main d'œuvre sectorielle du gouvernement du Canada.

The logo for the Government of Canada, featuring the word 'Canada' in a serif font with a small Canadian flag icon above the 'a'.